

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN
DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PROCEDURES PUBLIQUES
TÉL. : 03.88.21.67.68 -POSTE 62.71

**UTILISATION D'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL
ET DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE**

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE

PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU **1 MARS 2010**, UNE ENQUÊTE PUBLIQUE A ÉTÉ PRESCRITE DU **12 AVRIL 2010 AU 28 AVRIL 2010 INCLUS** SUR LA DEMANDE PRÉSENTÉE PAR LA COMMUNE DE SAALES EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION D'UTILISER L'EAU PRÉLEVÉE DANS LE MILIEU NATUREL EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE INCLUANT LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX DE PRÉLEVEMENT ET L'ÉTABLISSEMENT DES PÉRIMETRES DE PROTECTION AINSI QUE L'ENQUÊTE PARCELLAIRE.

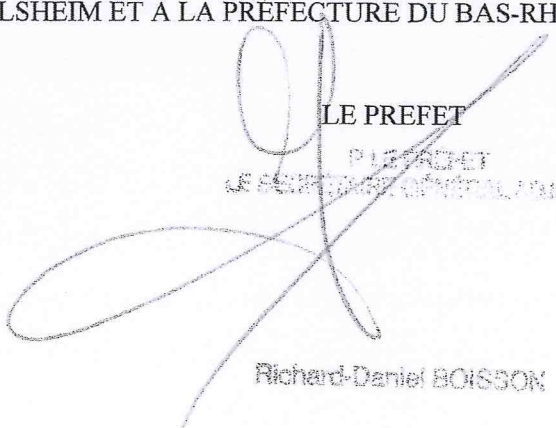
MONSIEUR PIERRE-MARIE HENNERESSE DEMEURANT 52 ALLÉE DE LA ROBERTSAU À 67000 STRASBOURG A ÉTÉ DÉSIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE STRASBOURG EN QUALITÉ DE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR.

PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER SERA DÉPOSÉ EN MAIRIE DE SAALES OU LE PUBLIC POURRA EN PRENDRE CONNAISSANCE AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE DES BUREAUX ET CONSIGNER SES OBSERVATIONS SUR LES REGISTRES OUVERTS À CET EFFET OU LES ADRESSER PAR ECRIT AU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR AU SIEGE DE L'ENQUÊTE EN MAIRIE DE SAALES OU À SON ADRESSE PERSONNELLE PRÉCITÉE.

CE DERNIER RECEVRA PERSONNELLEMENT LE PUBLIC À LA MAIRIE DE SAALES AUX JOURS ET HEURES SUIVANTS :

- **LUNDI 12 AVRIL 2010 DE 9H00 À 12H00**
- **VENDREDI 16 AVRIL 2010 DE 14H00 À 17H00**
- **MERCREDI 28 AVRIL 2010 DE 14H00 À 17H00**

À LA FIN DE L'ENQUÊTE, LE DOSSIER COMPRENANT LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR POURRA ÊTRE CONSULTÉ EN MAIRIE DE SAALES, À LA SOUS-PRÉFECTURE DE MOLSHEIM ET À LA PRÉFECTURE DU BAS-RHIN (BUREAU 212).


LE PREFET
P. BOISSON
LE PRÉSIDENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Richard-Daniel BOISSON